

COMMUNIQUÉ

Consultations prébudgétaires

**Le gouvernement doit agir prioritairement sur l'enjeu de la rareté de la main-d'œuvre,
selon la FCCQ et la CCI2M**

Montréal, le 18 février 2022 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Chambre de commerce et de l'industrie de MRC Deux-Montagnes (CCI2M) présentent ce matin au ministre des Finances du Québec, Éric Girard, leurs attentes en vue du prochain budget du Québec. Elles recommandent au gouvernement de prioriser ses actions afin de solutionner la rareté de la main-d'œuvre et assurer une reprise rapide de l'économie québécoise.

Le mémoire prébudgétaire québécois de la FCCQ et la CCI2M peut être consulté [en ligne ici](#).

« Au Québec, la rareté de main-d'oeuvre est le principal obstacle à la compétitivité des entreprises et à leur croissance. Depuis 2014, le nombre de Québécois en âge de travailler est en diminution et, selon les plus récentes projections démographiques, devrait continuer de décliner jusqu'en 2031. La rareté de main-d'oeuvre est un phénomène qui s'exprime dans toutes les entreprises, et ce, peu importe leur secteur d'activité. Depuis le début de la pandémie, ce problème s'accroît malheureusement », a affirmé Charles Milliard, président-directeur général de la FCCQ.

Pour ce faire, la FCCQ et la CCI2M présentent dans le mémoire, un ensemble de recommandations sur la main-d'œuvre, entre autres :

- Adopter le Chantier des compétences présenté dans le mémoire
- Mettre en place les mesures nécessaires pour aider à la rétention des travailleurs expérimentés
- Moderniser l'approche en formation continue en instituant le RVEFC (Régime Volontaire d'Épargne Formation Continue)
- Accélérer la réforme de l'immigration

Les finances publiques

La FCCQ et la CCI2M souhaitent également voir le gouvernement maintenir le ratio dette brute / PIB sur la trajectoire annoncée dans la dernière mise à jour économique, voire travailler à la réduction de ce même ratio, afin d'assurer la viabilité à long terme des finances publiques et de l'environnement d'affaires québécois.

« Dans le contexte actuel, la priorité du gouvernement devrait être la mise en place des conditions nécessaires à la relance des entreprises, notamment en évitant une quelconque hausse d'impôt pour ces dernières et en continuant à soutenir financièrement les entreprises oeuvrant dans les secteurs qui prendront plus de temps à se remettre de la pandémie », a indiqué M. Milliard.

Le développement régional

« Pour nous, il est clair qu'une reprise économique ne peut être viable et durable si elle ne bénéficie pas à l'ensemble des régions du Québec. En ce sens, le gouvernement se doit de répondre aux besoins du milieu d'affaires oeuvrant en région qui, en plus de chercher à se remettre de la pandémie, doit composer avec des enjeux propres à leur territoire », a souligné François Chalifour, directeur général de la CCI2M.

Plus précisément, la FCCQ et la CCI2M mettent de l'avant des recommandations pour faire face aux enjeux rencontrés par les entreprises en région, notamment :

- La relance de l'industrie du transport aérien régional
- Le soutien aux entreprises touristiques et événementielles
- La nécessité pour le gouvernement de compléter ses opérations de mise en place d'Internet haute vitesse en région
- La mise en place des facteurs nécessaires à la réussite des zones d'innovation
- Le besoin d'infrastructures locales en région pour le transport de personnes et de marchandises
- L'accès aux logements locatifs afin d'attirer et retenir la main-d'oeuvre en région
- La vitalité des centres-villes

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son vaste réseau de 130 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 50 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

À propos de la CCI2M

La Chambre de commerce et d'industrie MRC de Deux-Montagnes (CCI2M) est un regroupement de gens d'affaires qui répond aux besoins de ses membres et qui voit à leurs intérêts afin de favoriser le développement économique et social de sa région. Chambre étant affiliée à la Fédération des chambres de commerce du Québec, la CCI2M est le porte-parole des entreprises depuis 1961. La CCI2M est l'alliée de votre croissance par votre visibilité, votre engagement, votre accompagnement et votre valorisation.



Renseignements :

Laurent Corbeil

Conseiller aux communications et attaché presse

Fédération des chambres de commerce du Québec

laurent.corbeil@fccq.ca

Bureau : 514 844-9571, poste 3206

Cellulaire : 514 827-3723

Mylène Besner

Agente de gestion de l'information Chambre de commerce et d'industrie MRC de Deux-Montagnes (CCI2M)

mbesner@cci2m.com

Bureau : 450 491-1991, poste 338